

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 384 publiée le 23 avril 2013

« RAPPELER QUE LA MESSE EST AUSSI UN SACRIFICE DE PROPITIATION » : ENTRETIEN AVEC LE PÈRE MICHEL VIOT

Auteur, fin 2012, d'un riche entretien avec l'abbé Guillaume de Tanoüarn (1), le père Michel Viot, prêtre du diocèse de Blois, consacrait dans son ouvrage précédent (2) tout un chapitre à la question liturgique. Ancien pasteur luthérien, il a accepté dès 2008 de répondre à la demande d'un groupe stable de fidèles désirant la célébration de la liturgie traditionnelle dans une église de son territoire paroissial.

En 2011, l'évêque de Blois, Monseigneur de Germiny, a érigé cette église en paroisse personnelle vouée à la forme extraordinaire du rite romain : la paroisse des Saints-Apôtres, confiée à la Fraternité Saint-Thomas-Becket.

Nous avons rencontré le père Viot début février, avant la renonciation de Benoît XVI, pour parler de liturgie et de nouvelle évangélisation, et nous lui avons demandé par la suite d'actualiser ses propos en fonction des premières semaines de pontificat du nouveau Pape.

Bien entendu, et comme chaque fois que nous nous entretenons avec une personnalité, nous nous faisons un devoir de laisser scrupuleusement notre interlocuteur exprimer toute sa pensée et de la reproduire, quand bien même nous aurions sur tel ou tel point un désaccord, ou un jugement plus nuancé (par exemple, nous serions moins enthousiastes à propos du « vrai » Vatican II et de la « vraie » réforme liturgique qui auraient été occultés, et porterions un regard moins clément sur nombre de nos Pères Évêques). Mais cette liberté de parole, jointe à une prudence d'expression, permet au Père Viot de "mettre les pieds dans le plat" en bien des domaines réputés sensibles et, aussi, d'apporter des éléments qui bousculent la vulgate du dialogue œcuménique : sur certains points, les luthériens sont plus proches des catholiques que des calvinistes.

I - UN PRÊTRE AU PARCOURS ATYPIQUE

De Luther à Benoît XVI. Itinéraire d'un ancien franc-maçon : toute la trajectoire du père Viot est dans le titre de son livre de 2011, un parcours de vie conçu avec le concours de Charles-Henri d'Andigné. Riche d'anecdotes, ce récit évite le piège du sensationnalisme alors que l'auteur y évoque son expérience des coulisses du pouvoir, de la maçonnerie et de l'Église.

Né en 1944, baptisé catholique bien que fils d'instituteur laïc, socialiste et franc-maçon, converti au luthéranisme à l'âge de 14 ans par goût de la Bible, jeune socialiste lui-même (3), ordonné pasteur en mai 68, entré en maçonnerie la même année, signataire d'une tribune dans *Le Monde* reconnaissant le caractère protestant de la messe de Paul VI (jusqu'à ce qu'il n'en découvre l'édition typique latine !), ami de Robert Boulin et proche de Jacques Chirac, prédicateur contre-révolutionnaire aux anniversaires de l'exécution de Louis XVI, Michel Viot participe activement, en tant qu'inspecteur ecclésiastique luthérien (l'équivalent, sauf le sacrement, d'un évêque mais dont le mandat est limité dans le temps) à la déclaration conjointe avec l'Église catholique "[sur la doctrine de la justification](#)" de 1999.

Deux ans plus tard, après avoir remis son mandat d'inspecteur ecclésiastique, comprenant que les luthériens français préfèrent s'unir à l'Église réformée plutôt que de poursuivre leur rapprochement vers Rome, il se décide à rejoindre l'Église catholique et commence par quitter la franc-maçonnerie dès 2000. Suivant les traces d'un [Louis Bouyer](#), il professe la foi catholique avant de recevoir les ordres mineurs puis, en 2003, d'être ordonné diacre et enfin prêtre du diocèse de

Blois.

En réalité, ayant une grande vénération pour la Vierge Marie depuis son enfance, Michel Viot avait exprimé dès les années 1982 son désir de revenir à l'Église de son baptême mais, à l'époque, il lui avait été demandé de rester luthérien car il était un « bon » interlocuteur pour le dialogue œcuménique. Homme de Dieu habitué à remonter le courant, le père Viot a fondé en 2008 une association, *Écouter avec l'Église* (4), née de sa constatation de la grande méconnaissance du magistère chez les catholiques, laïcs comme prêtres. Il s'attache donc depuis cette date, en plus de ses nombreuses responsabilités pastorales, à faire connaître et expliquer le contenu de l'enseignement des papes.

Image

II - LA PAROLE AU PÈRE VIOT

Paix liturgique - Père Viot, quelles sont vos activités actuelles ?

Père Michel Viot : Après avoir été curé à Saint-Pierre de Blois et avoir initié l'application du *Motu Proprio Summorum Pontificum* en l'église Notre-Dame-des-Grouets, qui dépendait de Saint-Pierre, puis curé des secteurs Blois Rive Gauche/Vallée du Cosson, je n'ai plus pour l'instant de charge paroissiale pour mieux me consacrer aux autres responsabilités que m'a confiées l'évêque. Sur le plan liturgique et spirituel, je suis responsable de l'adoration eucharistique voulue en 2008 par Mgr de Germiny et qui a lieu en l'église Saint-Vincent. J'ai pris l'initiative de l'organisation des messes mariales dans cette église qui est aussi dédiée à l'Immaculée Conception.

Sur le plan pastoral, je supplée à l'aumônerie de l'hôpital quand c'est nécessaire mais suis surtout, depuis septembre 2004, aumônier de la Maison d'arrêt de Blois. Celle-ci abrite une bonne centaine de détenus dont, en moyenne, une vingtaine sont inscrits à l'aumônerie. J'y suis une fois par semaine et y célèbre la messe en principe tous les quinze jours, le dimanche à 8h30. C'est une expérience "à la périphérie de la société" comme dirait le pape François et, de ce fait, très enrichissante non seulement humainement et spirituellement mais aussi doctrinalement tant les prisonniers ont propension à aller directement à l'essentiel : ils sont parmi les fidèles les mieux disposés à recevoir la communion tant ils n'ont aucun doute sur la présence réelle du Christ dans l'hostie consacrée.

Après avoir été délégué diocésain à la solidarité, en charge notamment du projet *Diaconia* 2013 qui, lui aussi, est une ouverture au service des plus humbles de nos frères et est en parfaite syntonie avec la prédication de notre nouveau pape, mon évêque m'a nommé Vicaire épiscopal délégué à la formation permanente.

Je suis également membre de différents services diocésains et prieur de ma commanderie de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et essaie d'animer de mon mieux l'association *Écouter avec l'Église*, vouée à la connaissance et au respect du magistère pontifical.

Paix liturgique - Dans votre livre "*De Luther à Benoît XVI*", dès la première page, vous affirmez : « L'Église est à un tournant comme à la fin de Vatican II ». De quel tournant s'agit-il ?

Père Michel Viot : Vatican II a été un tournant pour l'Église et il faut l'expliquer. Je ne veux pas qu'on nous vole l'anniversaire de Vatican II comme on nous a volé le Concile.

Contrairement à ceux qui ont détourné le Concile et réduit son contenu à un message superficiel et souvent en rupture avec la tradition catholique, nous devons prendre au sérieux les textes du Concile : il y a un terrible "analphabétisme" (mot employé par notre Pape émérite) parmi les chrétiens, une grande méconnaissance de la Foi et du Magistère. Le grand pontificat de Benoît XVI restera d'ailleurs marqué par ce souci constant du Pape de répondre à tous les instants à cet alphabétisme. Ce n'est pas anodin d'avoir voulu faire du cinquantième anniversaire du Concile une Année de la Foi !

Parmi les moyens pédagogiques désignés par Benoît XVI pour aider les catholiques à se réapproprier leur Foi, il y a, la référence au *Catéchisme de l'Église catholique* qui fête son 20ème anniversaire et aussi, de fait, la célébration de la forme extraordinaire de la messe, permise par le *Motu Proprio Summorum Pontificum*.

Paix liturgique - Venons-en justement à la liturgie à laquelle vous avez consacré tout un chapitre, intitulé "Vers la paix liturgique", dans "*De Luther à*

Benoît XVI". Vous êtes de cette nouvelle génération de prêtres qui célèbrent *in utroque usu*, aussi bien l'une ou l'autre forme du rite romain : qu'en retirez-vous ?

Père Michel Viot : Alors que, jeune luthérien, j'avais commis une tribune dans *Le Monde* pour manifester mon enthousiasme pour la messe de Paul VI en allant jusqu'à considérer que je pouvais la dire sans cas de conscience, j'ai par la suite découvert qu'en fait, non, je ne pouvais pas la dire. En effet, comme beaucoup, catholiques et non catholiques, j'ai d'abord connu la nouvelle messe dans sa traduction française. Et, comme je le développe longuement dans le chapitre que vous citez, cette traduction est plus que fautive !

Par rapport au texte latin, le texte français s'efforce de gommer toute la dimension sacrificielle de la messe, ce qui ne pouvait en effet que plaire à un protestant (voir la traduction de *l'Orate fratres*). Et je dirais que c'est la première chose qu'apporte la célébration de la liturgie traditionnelle : rappeler que la messe est aussi un sacrifice de propitiation, ce que Pie XII avait parfaitement défini dans *Mediator Dei* mais que les traducteurs français de la messe nouvelle se sont efforcés d'amoindrir.

De fait, je fais en sorte de célébrer en collant le plus possible à l'édition typique et, donc, à la constitution conciliaire sur la sainte liturgie (*Sacrosanctum Concilium*) qui n'impose ni la langue vernaculaire, ni la célébration vers le peuple. De même, dans la mesure du possible et des dispositions de la chorale, j'essaie de donner la meilleure part possible au grégorien que ni le Concile ni Paul VI n'entendaient supprimer comme cela est, hélas ! arrivé dans la plupart des paroisses de France. Le paradoxe c'est qu'alors que certains voulaient rapprocher la messe catholique des célébrations protestantes, en éradiquant le grégorien au profit d'une musique médiocre et plate, ils ont fait œuvre inverse. La musique a toujours eu une grande part dans le culte protestant, produisant des chefs-d'œuvre conçus pour élever l'âme, à commencer par ceux de Bach. Aussi je peux attester que le monde protestant français n'apprécia pas les cantiques catholiques des années 1970 pour ne pas dire plus.

Quant à l'orientation de la célébration, je retiens qu'à partir de l'Offertoire, le prêtre, tout comme les pasteurs luthériens que j'ai vu célébrer dans ma jeunesse et comme je l'ai fait moi-même jusqu'en juin 2001 à l'église des Billettes, doit être totalement absorbé par la contemplation du mystère, donc du Christ. En couverture du livre consacré à la foi des Églises luthériennes, figure un tableau de Lucas Cranach représentant Luther en chaire désignant de son bras le Christ en croix, et tous sont tournés vers lui. Il y a en fait dans la piété luthérienne traditionnelle bien plus d'éléments en commun avec le catholicisme que les catholiques ne se l'imaginent. Et je dois dire que ces éléments communs sont plus évidents dans la forme extraordinaire que dans la forme ordinaire. Je pense notamment à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, que Luther a fermement défendu contre les attaques de Zwingli qui n'y voyait rien de plus qu'un mémorial. Une ligne de partage que l'Église a connu dans les années 70...

Paix liturgique - C'est même l'un des aspects de la réforme liturgique qui a le plus alimenté la contestation traditionaliste, cette réduction du sacrifice eucharistique à un simple banquet commémoratif !

Père Michel Viot : Bien entendu mais, permettez-moi de le dire, en partie à tort. À tort car ce sont les abus liturgiques flagrants de ces années postconciliaires, nourris par la traduction fautive du missel de Paul VI, qui ont provoqué ces critiques, pas l'édition typique latine que personne ou presque ne connaissait ! Et bien évidemment le Concile Vatican II n'y est pour rien !

Paix liturgique - Dans vos deux livres, vous insistez sur le rôle « incontournable », dites-vous, que la liturgie peut et doit jouer en faveur de la nouvelle évangélisation. Vous appelez à « revaloriser la messe », défendant l'enrichissement mutuel des deux formes liturgiques voulu par Benoît XVI, la messe Paul VI étant selon vous une « ré-initiation au christianisme » permettant de « mieux s'approprier la messe dite de Jean XXIII ».

Père Michel Viot : Permettez-moi de citer un passage de *La révolution chrétienne*, le livre écrit l'an dernier avec l'aide de l'abbé de Tanoüarn : « Le mot d'ordre [pour revaloriser la messe] ne doit pas être : plus ancien que moi tu meurs, mais bien plutôt la recherche d'une coïncidence entre l'orthodoxie doctrinale et la valeur des liturgies quel que soit leur siècle d'élaboration, le tout dans une beauté audible et visuelle. » Et les prêtres eux-mêmes ont un rôle essentiel à jouer puisque, comme l'affirmait Jean-Paul II dans son message pour la Journée des Missions 2004 : « Pour évangéliser le monde, il faut des apôtres "experts" en célébration, en adoration et en contemplation de l'Eucharistie. »

Ce n'est qu'en remettant la messe au centre de notre ministère que nous en ferons le point de départ de la nouvelle évangélisation.

Rendre la liturgie accessible ne signifie pas forcément la rendre plate. Au contraire, c'est le refus du mystère et du sacré, donc de la dimension verticale du culte, qui est la cause majeure de la désaffection des fidèles. En permettant la libre célébration de la liturgie traditionnelle au sein des paroisses, Benoît XVI a offert aux curés un instrument précieux pour rappeler le sens du mystère eucharistique aux fidèles et leur insuffler ainsi un nouveau désir de ne faire qu'un avec le Christ et de redécouvrir ainsi Sa parole, la bonne nouvelle de l'Évangile. Et, correctement célébrée, la messe de Paul VI (dans une bonne traduction) donne le même résultat.

Paix liturgique - Que le succès de la nouvelle évangélisation passe par la restauration d'une liturgie digne et priante et par le renouveau de la sensibilité liturgique des prêtres comme des fidèles, c'est un fait bien établi par Benoît XVI. Permettez-nous toutefois, cher Père, de relever que l'enrichissement mutuel des deux formes du rite romain est encore un vœu pieux puisque la forme extraordinaire demeure à la porte de la plupart des paroisses si ce n'est des diocèses !

Père Michel Viot : Le temps de l'Église, et Benoît XVI le savait bien, est le temps long. C'est une réforme patiente qu'il a engagée, non une contre-révolution précipitée.

Je crains d'entendre dans vos propos une critique contre les évêques. Ayant occupé chez les luthériens des fonctions similaires à celles d'évêque, je voudrais vous appeler à prier pour nos évêques, c'est bien plus fructueux que de les critiquer.

Le ministère épiscopal est un ministère d'unité dans la charité. Or, c'est bien souvent une tâche difficile que d'être évêque en raison de la variété du presbyterium. Les fidèles n'imaginent pas toujours les trésors de patience et de pédagogie, si ce n'est de diplomatie, que les évêques doivent déployer pour engager et maintenir les équipes diocésaines dans une même dynamique.

S'il est vrai que sur le plan liturgique il y a encore du chemin à faire, nous assistons en revanche ces dernières années à une réaffirmation de la parole publique de nos évêques. Le scandale du mariage homosexuel en est une illustration réjouissante. Les évêques se font entendre et c'est très bien.

Je comprends que les excès de certaines prises de paroles de type soixante-huitard dans l'Église aient pu déclencher une allergie chez de nombreux catholiques pour ce qui touche les choses du monde. Certains ont donc tendance à se réfugier dans le spirituel pour échapper à la corruption qui nous entoure et qui pénètre parfois jusqu'au sein de l'Église. Mais c'est un piège tendu à l'Église, une impasse voulue par les tenants des Lumières, responsables d'un laïcisme qui veut enfermer le discours chrétien dans les églises et les sacristies ! C'est sur la Terre que se prépare la Cité de Dieu et il appartient à nos évêques de nous y préparer par la sanctification. En se prononçant à l'unisson sur ce qui touche à l'essentiel de la vie humaine, nos évêques illustrent l'actualité éternelle de la parole du Christ, pour nous mais aussi pour ceux qui sont éloignés de Lui.

Paix liturgique - À propos de parole d'Église et d'esprit du monde : en 2008, pour répondre à la désinformation qui entourait le magistère de Benoît XVI, vous avez fondé une association vouée à l'explication des textes du magistère pontifical. L'élection du pape François change-t-elle quelque chose à la vocation de votre association ? L'hystérie médiatique qui entoure chacun des gestes et chacune des paroles du nouveau Souverain Pontife fait penser à la parabole du semeur : les louanges médiatiques semblent autant d'épines prêtes à étouffer la bonne graine...

Père Michel Viot : Effectivement, mais je veux tout d'abord rebondir sur votre dernière constatation. Il y a les louanges à François qui ressemblent fortement à des pelletées de terre pour mieux enterrer Benoît ! Ce mode de "poisons de sacristie" comportant quelques perles... Mais ce sont là des combats d'arrière-garde qui ne tarderont pas à s'arrêter vu l'âge de ces guerriers sans postérité !

Cela dit, le conclave a élu le Pape François comme évêque de Rome, donc comme successeur de Pierre garant de l'unité et de la vérité catholique. Il a son style, comme Jean-Paul II et Benoît XVI avaient le leur. Un catholique doit recevoir le Pape tel qu'il est, comme don de Dieu pour son Église et le suivre fidèlement.

(1) *La révolution chrétienne. La nouvelle évangélisation pour quoi faire ?*

250 pages. Entretiens avec l'abbé Guillaume de Tanoüarn aux [éditions de L'Homme Nouveau](#), 2012.

(2) *De Luther à Benoît XVI*, 250 pages, [éditions de L'Homme Nouveau](#), 2011.

(3) Il a quitté l'UNEF, fin mai 1968, à la suite des événements et a renié définitivement la gauche. Voir son premier écrit *Chrétiens sans religion*, préface de Louis Pauwels, éditions Albatros, 1975.

(4) 49 place Allain-Targé, 49400 Saumur. Courriel : ecouteravecleglise@gmail.com .